



REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE
**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Du lundi 27 janvier 2020

I. Ouverture de la séance à 18h30

Nombre de Conseillers en exercice : 28

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrice DESANGLOIS, Maire.

Etaient présents :

M. DESANGLOIS – Mme ACHOURI – M. GRISEL – Mme BAULT – M. BUTTARD – Mme LEPRON – Mme LOISEAU – M. BULARD – M. BIGOT – Mme LEMONNIER HAQUET – Mme DESANGLOIS – M. PARMENTIER
M. DIATTA – Mme BARRIERE – Mme VANDEL – Mme SEMIEM – M. GRAVIGNY – Mme QUOD-MAUGER –
Mme MEZRAR –

Absents ayant donné pouvoir :

M. LEGUILLON à M DESANGLOIS
M. DEFROMERIE à Mme BAULT
Mme MARQUIS à M. GRAVIGNY
M. ANSERMET à M. GRISEL
Mme BENASSI à Mme DESANGLOIS
M. BAULT à M BIGOT
M. CERNEA à M. PARMENTIER

Absents :

Mme XAVIER
M. GONZALES

II. Contrôle du quorum

III. Contrôle des délégations de vote

M. LEGUILLON *donne pouvoir* à M DESANGLOIS
M. DEFROMERIE *donne pouvoir* à Mme BAULT
Mme MARQUIS *donne pouvoir* à M. GRAVIGNY
M. ANSERMET *donne pouvoir* à M. GRISEL

Mme BENASSI *donne pouvoir* à Mme DESANGLOIS

M. BAULT *donne pouvoir* à M BIGOT

M. CERNEA *donne pouvoir* à M. PARMENTIER

Présents : 19

Pouvoirs : 7

Absents : 2

Votants : 26

IV. Désignation du secrétaire de séance

Le président ayant ouvert la séance, il a été procédé en conformité à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire de séance pris dans le sein du conseil. **Mme ACHOURI** est désignée pour remplir cette fonction.

Finances locales – 7-1 décision budgétaires – 7-1-1 débat d'orientations budgétaires

- 2020-01-01 : Débat d'orientations budgétaires 2020

Le **conseil municipal**, sur l'exposé Monsieur le Maire, Patrice DESANGLOIS, décide par :

Voix pour 26 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : d'acter la communication du rapport sur les orientations budgétaires pour l'année 2020, document transmis avec la convocation du conseil municipal et joint à la présente délibération,

Article 2 : d'acter la tenue du débat relatif aux orientations budgétaires pour l'année 2020,

Institutions et vie politique 5.7 Intercommunalité 5.7.8 Autres

- 2020-01-02 : Rapports annuels sur le prix et la qualité des services d'eau et d'assainissement – exercice 2018

Le **conseil municipal**, sur l'exposé Monsieur le Maire, Patrice DESANGLOIS, décide par :

Voix pour 26 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : de prendre connaissance des rapports annuels sur le prix et la qualité de l'eau et de l'assainissement pour l'exercice 2018.

Finances locales 7.1 décisions budgétaires 7.1.8 tarifs

- 2020-01-03 : Classes découvertes 2020 Fixation des tarifs pour les séjours de l'école Monod-Camus

Le **conseil municipal**, sur l'exposé Monsieur le Maire, Patrice DESANGLOIS, décide par :

Voix pour 26 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : de fixer la participation des familles selon les modalités précisées ci-dessus.

Finances locales 7.1 décisions budgétaires 7.1.8 tarifs

- 2020-01-04 : Classe découverte 2020 Fixation des tarifs pour le séjour de l'école Jules Verne.

Le **conseil municipal**, sur l'exposé Monsieur le Maire, Patrice DESANGLOIS, décide par :

Voix pour 26 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : d'autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions pour le séjour 2020 de l'école Jules Verne.

Article 2 : de fixer la participation des familles selon les modalités précisées ci-dessus.

Finances locales 7.7 Avances

- 2020-01-05 : Classes découvertes 2020 Versement d'acomptes pour les séjours de l'école Monod-Camus

Le **conseil municipal**, sur l'exposé Monsieur le Maire, Patrice DESANGLOIS, décide par :

Voix pour 26 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : d'autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions pour les séjours 2020 de l'école Monod-Camus.

Article 2- d'autoriser les versements d'acomptes selon les montants et les périodes indiquées.

2.1.4 – Urbanisme Document d'urbanisme ZAC

- 2020-01-06 : Approbation du CRAC de la ZAC Plaine du Levant pour l'année 2018 et 2019

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Monsieur le Maire, Patrice DESANGLOIS, décide par :

Voix pour 26 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : D'approuver le compte-rendu annuel d'activités 2018/2019 présenté par le groupement SHEMA – FONCIM et le bilan financier de l'année 2018/2019 comprenant une perte financière de 99 752 € supportée intégralement par l'aménageur.

Article 2 : D'approuver le projet d'avenant n°2 au contrat de concession signé le 8 janvier 2014 et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Article 3 : Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Domaines de compétences par thèmes 8.9 culture

- 2020-01-07 : Achat d'un roman édité à compte d'auteur

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Madame Christèle LEPRON, adjointe au Maire en charge de la Politique Culturelle et du développement numérique de la ville et des écoles décide par :

Voix pour 26 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : d'autoriser M. le Maire à procéder au règlement de la somme de 12 euros (douze euros).

L'ordre du jour est épuisé. La séance est levée à 19H45

Le Maire


Patrice DESANGLOIS